

avril 2017

« À ton service, ô Irak ! » Le fait milicien chiite en Irak depuis 2014

Observatoire du monde arabo-musulman
et du Sahel

ROBIN BEAUMONT

Sommaire

1 – DE L’IRAK À LA SYRIE ET RETOUR : DES MILICES EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ	4
1.1 – De la lutte contre le Ba’th et l’occupation américaine à la matrice du jihad syrien	4
1.2 – L’appel du 13 juin, ou la légitimation par l’autorité religieuse	5
2 – AL-HASHD AL-SHA’BI : STRUCTURE ET COMPOSITION	6
2.1 – L’institutionnalisation de la violence milicienne	6
2.2 – La constellation hashd.....	7
3 – LES MILICES, ACTEUR CLEF DES RECOMPOSITIONS DU PAYSAGE POLITIQUE IRAKIEN.....	8
3.1 – Entre chiitisation et irakisation : un nationalisme confessionnel ?.....	8
3.2 – Le politique par le milicien	10
4 – CONCLUSION : DERRIÈRE LA PAX MILITIANA, DES GUERRES À VENIR ?.....	11

Le 26 novembre 2016, le Parlement irakien adoptait une loi accordant à la « mobilisation populaire » (*al-hashd al-sha'bi*, souvent abrégé en *hashd*) le statut de « formation militaire indépendante faisant partie des forces armées irakiennes »¹. Entre autres dispositions, la loi place les groupes armés du *hashd* sous l'autorité formelle du seul Premier ministre et leur attribue les mêmes droits et devoirs qu'à l'armée irakienne. Ce faisant, elle s'inscrit dans la continuité du processus d'institutionnalisation des groupes miliciens chiïtes en Irak et consacre leur légitimité dans la guerre contre l'État Islamique (EI).

Formellement constitué en juin 2014, le *hashd*, qui compte aujourd'hui plus de 100 000 combattants², rassemble la plupart des groupes miliciens, dans leur grande majorité chiïtes, qui se sont imposés comme les principaux acteurs de la lutte contre l'EI en Irak. Au-delà des discours qui en font tantôt l'incarnation apolitique et transconfessionnelle d'une mobilisation citoyenne répondant à l'appel des autorités religieuses, tantôt le simple instrument de la politique d'influence du supposé nouvel hégémon régional iranien, le *hashd* est à la fois le produit, le reflet et l'un des principaux acteurs des reconfigurations socio-politiques aujourd'hui à l'œuvre en Irak. Alors que la classe politique à Bagdad fait face à des crises répétées, nourries par des accusations de corruption et d'incompétence, les groupes miliciens œuvrent à convertir la popularité que leur valent leurs succès militaires en capital politique, et se posent en alternative aux blocs partisans qui monopolisent le pouvoir depuis 2003. Aux niveaux national, provincial et local, le fait milicien chiïte opère ainsi une profonde transformation des dynamiques politiques irakiennes. Loin d'être homogène, il est traversé de logiques et de lignes de force qui lui sont propres. L'un des principaux clivages tient notamment à la relation entretenue avec le modèle idéologique iranien de la *wilayat al-faqih*, qui confère l'autorité politique suprême au clergé chiïte.

Cette note contribue à éclairer les modalités de ces dynamiques actuelles, en revenant sur les processus ayant présidé à la constitution du *hashd* (I), sa composition et son fonctionnement (II), avant d'identifier les reconfigurations politiques qu'il a suscitées et les enjeux qu'il représente désormais pour l'avenir de l'Irak (III).

¹ Le texte, disponible sur le site du Parlement irakien (<http://ur1.ca/qkzg8>), emprunte largement à l'ordonnance n° 91 du Premier ministre actuel, Haydar al-Abadi, signée le 22 février 2016 et publiée en juillet 2016.

² Ce chiffre, difficile à confirmer et à préciser, représenterait l'ensemble des hommes mobilisés dans le cadre des groupes relevant du *hashd*. Il ne rend pas compte de la réalité d'une mobilisation rassemblant des situations très diverses, une grande partie des combattants ne passant par exemple que des périodes réduites sur le front, et vivant dans des allers-retours permanents entre l'uniforme milicien et la poursuite de leurs activités civiles.

I – De l'Irak à la Syrie et retour : des milices en quête de légitimité

I.1 – De la lutte contre le Ba'ath et l'occupation américaine à la matrice du jihad syrien

Au lendemain du renversement du régime de Saddam Hussein en 2003, la scène politique irakienne, constituée de groupes nouvellement formés ou revenus d'exil, se trouve rapidement dominée (à l'exception de la région autonome du Kurdistan) par des acteurs se revendiquant d'un islam politique chiite et disposant d'ailes militarisées ou se constituant en partis depuis un groupe armé. La milicisation du champ politique irakien fait ainsi de la violence le premier régulateur de la vie politique. Les premières années du « nouvel Irak » se trouvent ensanglantées par les affrontements contre les forces d'occupation dirigées par les États-Unis d'une part, inter-miliciens de l'autre. La politique du Premier ministre d'alors, Nouri al-Maliki, savant mélange d'alliances, de cooptation et de répression, contribue à partir de 2007-2008 à un déclin de cette violence entre groupes partisans chiites, dont les ailes militarisées sont mises en réserve, vont se former dans des camps d'entraînement en Iran ou au Liban, sont intégrées dans les appareils sécuritaires de l'État ou concentrent leur activité, appuyées par Maliki, contre la contestation socio-politique et les groupes insurrectionnels dans les gouvernorats à majorité sunnite de l'ouest irakien.

Le passage de la situation révolutionnaire qui apparaît en Syrie en 2011 à un conflit armé, internationalisé et confessionnalisé à partir de 2012-2013, fait de la Syrie le lieu d'une transformation des dynamiques politiques régionales aussi bien que des pratiques de la violence et des idéologies. Les groupes armés chiites irakiens n'échappent pas à l'effet d'aspiration de ce nouveau centre de production de violence. L'envoi de combattants miliciens irakiens en Syrie s'explique d'abord par l'allégeance de certaines milices à l'Iran, allié de Damas, qui les a entraînées et financées, et où nombre de leurs membres ont été socialisés en exil. La présence des milices sur le sol syrien revêt en outre un aspect religieux, visible dans les discours mobilisés pour justifier leur engagement. La formulation du combat en Syrie comme une « défense sacrée », notamment des sites importants de l'histoire de l'islam chiite comme le mausolée de Sayyida Zaynab à Damas, fonctionne dès 2012 comme une ressource de mobilisation particulièrement efficace. La ressource religieuse apparaît de façon quasi omniprésente dans le nom même des milices et l'iconographie qu'elles produisent. Les combattants tués sont élevés au rang de martyrs ; leurs portraits saturent le paysage urbain.

Contrairement au cas du Hezbollah libanais, dont la participation à la guerre en Syrie, officialisée par ses dirigeants au printemps 2013, a pu susciter des questionnements au sein de sa base militante, c'est au niveau des autorités religieuses irakiennes que l'enga-

gement des milices sur le terrain syrien a surtout rencontré des oppositions. De fait, l'encouragement et la sanction religieuse sont plutôt venus de clercs basés en Iran. 'Ali al-Sistani, plus haute autorité religieuse chiite en Irak, de même que les autres figures importantes de la *marja'iyya* (ensemble plus ou moins institutionnalisé des plus grands clercs chiites) irakienne, s'y était pour sa part opposé à plusieurs reprises.

1.2 – L'appel du 13 juin, ou la légitimation par l'autorité religieuse

Le 13 juin 2014, quelques jours après la prise de Mossoul, l'un des deux représentants de l'ayatollah Sistani à Kerbala appelle dans son prêche les Irakiens à prendre les armes pour soutenir les forces armées dans la défense du pays. Dans les semaines qui suivent, des dizaines de milliers d'Irakiens se portent volontaires, les groupes chiites irakiens présents en Syrie rapatrient de nombreux combattants³, de nouveaux groupes se forment, et l'ensemble du paysage milicien, rebaptisé « mobilisation populaire », se réorganise.

Si la fatwa de Sistani marque bien l'acte de naissance du *hashd* en tant que nouvelle séquence dans la construction du phénomène milicien en Irak, on ne saurait trop se garder de lui attribuer le rôle fondateur mythifié que lui accordent de nombreux acteurs et certains analystes. Non seulement les groupes armés – et en particulier les plus importants au sein du *hashd* – préexistent de beaucoup à l'appel de l'ayatollah ; mais les conditions dans lesquelles l'appel a été émis laissent entrevoir que Sistani aurait moins lancé un mouvement historique de sa propre initiative qu'il ne se serait engagé dans une dynamique déjà présente et dont il n'avait pas la complète maîtrise. La fatwa de juin 2014 vient en réalité servir les intérêts de chacun : ceux des milices, qui, désormais rassemblées sous une même appellation, peuvent faire valoir une nouvelle image de force nationale cohérente et sanctionnée religieusement⁴ ; ceux de Sistani, qui s'impose alors comme le parrain de forces politiques dont l'indépendance vis-à-vis des autorités religieuses traditionnelles de la *marja'iyya*, si elle était trop manifeste, altérerait son prestige et son influence.

L'importance de la mobilisation suscitée par l'appel du 13 juin ne doit cependant pas être sous-estimée. Les dizaines de milliers de volontaires, quoique de profils sociologiques divers, sont pour beaucoup issus d'une jeunesse déconsidérée, hostile à l'*establishment* politique, et à qui la violence, la corruption et l'instabilité où se trouve plongé le pays n'offrent ni perspectives économiques, ni modèles idéologiques. L'appel à la défense sacrée de la terre irakienne, au-delà des profits matériels qu'elle garantit,

³ Ce mouvement de retour des milices vers l'Irak avait déjà été engagé quelques mois plus tôt par Maliki pour appuyer son offensive dans le gouvernorat d'Anbar, où une nouvelle séquence insurrectionnelle avait commencé en décembre 2013.

⁴ Entretiens avec des responsables locaux du courant sadriste et de Badr, Kirkouk, mars 2015, Bassora, juin 2015.

sonne ainsi sinon comme la promesse d'un espoir, du moins comme la proposition d'une cause qui mérite qu'on la défende, et d'un idéal supérieur auquel est attachée une forte reconnaissance sociale.

Conscient du caractère largement nominal de son autorité sur des groupes aux représentations et agendas politiques variés et parfois concurrents, Sistani n'a eu de cesse de tenter d'imposer un cadre à l'action du *hashd*. Il publie ainsi vingt « Conseils et instructions aux combattants sur le champ de bataille », code de conduite à l'attention des miliciens pour limiter les exactions et replacer leur action dans un esprit nationaliste, transcommunautaire et détaché de toute allégeance partisane (interdiction sur le front de portraits à sa propre effigie ou de drapeaux autres que le drapeau irakien, etc.). Cette autorité surplombante demeure toutefois formelle, et offre en réalité aux différents groupes du *hashd* un espace de manœuvre, notamment politique, qu'il ne se privent pas d'investir.

2 – *Al-hashd al-sha'bi* : structure et composition

2.1 – *L'institutionnalisation de la violence milicienne*

Dès les premières semaines qui suivent l'appel de Sistani, Maliki, qui cumule alors les fonctions de Premier ministre, ministre de l'Intérieur et de la Défense, crée une Agence de la mobilisation populaire (*hay'at al-hashd al-sha'bi*) sous la houlette du ministère de l'Intérieur. Son successeur Abadi – qui comme les groupes armés eux-mêmes récuse le terme de « milices » – la mettra ensuite sous le contrôle, au sein de son propre cabinet, du conseiller à la Sécurité nationale Falih al-Fayyad. L'inscription du financement du *hashd* dans le budget de l'État irakien traduit le même souci de placer la mobilisation sous l'autorité de l'État. La loi de finances de 2017 prévoit ainsi l'allocation de près de 2 000 milliards de dinars (plus d'1,6 milliard de dollars) à la Mobilisation populaire.

L'Agence du *hashd sha'bi* ne constitue pas un simple paravent : de fait, les groupes qui la composent se placent volontiers sous sa bannière, et sa communication donne à voir un ensemble structuré, qui parle d'une seule voix. Mais le *hashd* demeure un agglomérat de forces largement indépendantes de l'autorité du Premier ministre. Les différentes lois supposées le lier à l'administration étatique, extrêmement succinctes et évasives dans leur texte, se dispensent notamment d'établir une liste claire des groupes qui le composent. Les milices les plus importantes, notamment celles soutenues par Téhéran, sont bien mieux dotées – en termes de salaire, de formation, de logistique et d'équipement – que celles de plus petite envergure. Au-delà de l'unité de surface du *hashd*, ces disparités sont à l'origine de tensions, entre milices ou avec les forces de

sécurité régulières et les peshmergas kurdes, qui dégénèrent régulièrement en affrontements, pour le moment contenus.

L'autorité réelle repose entre les mains de leaders souvent liés, sinon inféodés à l'Iran et proches de Qasem Suleymani, chef de la Force Quds des Gardes révolutionnaires iraniens, qui jouit d'un prestige quasi unanime. Le mélange des fonctions politiques et miliciennes constitue par ailleurs l'un des obstacles majeurs à la subordination du fait milicien à la puissance étatique : Abu Mahdi al-Muhandis, numéro deux de l'Agence de la mobilisation populaire, qui reste la figure centrale du mouvement, est également numéro deux de l'Organisation Badr. Muhammad al-Ghabban, ancien ministre de l'Intérieur de Haydar al-Abadi, était aussi un membre important de Badr, dont le commandant, Hadi al-'Amiri, fut ministre des Transports sous Maliki.

2.2 – *La constellation hashd*

Le *hashd* compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de groupes extrêmement disparates. On se contentera donc ici d'en citer les plus importants, en identifiant les principales lignes de force qui organisent le phénomène milicien, celles-ci ne constituant en aucun cas des frontières étanches.

La milice la plus ancienne et la plus importante, en nombre comme en moyens et en influence politique, est l'**Organisation Badr**, créée sous le nom de Brigades Badr dans les années 1980 en Iran comme unité militaire et de renseignement du Conseil suprême pour la Révolution islamique en Irak (SCIRI, un parti irakien d'opposition en exil). Dirigés par Hadi al-'Amiri, ses membres sont généralement passés par un exil iranien ; Badr fait officiellement allégeance à la *wilayat al-faqih*.

Le parti dont est issu Badr, rebaptisé ISCI, dispose d'un réseau milicien constitué de plusieurs groupes. Au lendemain de l'appel de Sistani en 2014, Ammar al-Hakim, qui depuis son accession à la tête du parti en 2009 s'est efforcé de prendre ses distances avec son parrain historique iranien, crée les **Saraya 'Ashura**. Sans adhérer à la *wilayat al-faqih*, ces dernières sont cependant formées par des unités iraniennes, et reçoivent des financements de Téhéran. Elles sont également proches des **Saraya al-Jihad** de Hasan Sari, et du **Liwa' al-Muntadhar** de Dagher al-Musawi, bien plus explicites dans leur soutien à l'influence iranienne en Irak.

À l'autre extrémité du spectre idéologique milicien, le Courant sadriste défend, jusque dans ses groupes armés, un rapport plus distancié à l'Iran. Muqtada al-Sadr est le fils du grand ayatollah Muhammad Sadiq al-Sadr, clerc chiite assassiné en 1999 pour la tonalité politique trop radicale de ses prêches. Si Muqtada ne dispose pas de l'autorité religieuse de son père martyr, il jouit en revanche d'un prestige important acquis dans la lutte contre le régime ba'thiste et l'occupation américaine, et fait valoir un

nationalisme qui lui fait rejeter l'idéologie et l'influence de la République islamique iranienne. C'est sur ce discours qu'il parvient à mobiliser largement au sein de l'Armée du Mahdi à partir de 2003 puis la formation qui lui succède en 2008, le **Liwa' al-Yawm al-Maw'ud** ; en 2014, Muqtada al-Sadr crée une nouvelle milice, **Saraya al-Salam**. Les tensions entre Muqtada et l'Iran le conduisent à de violents affrontements avec les brigades Badr, ainsi que d'autres groupes directement liés à Téhéran et à Nouri al-Maliki comme 'Asa'ib Ahl al-Haqq. Cependant, ces tensions doivent être relativisées, comme l'atteste la persistance de certains liens entre ces acteurs.

Depuis le milieu des années 2000, le mouvement sadriste a connu de nombreuses scissions. Les groupes ainsi formés autour de ces anciens leaders sadristes se trouvent aujourd'hui plus proches de l'Iran, et ont commencé à combattre en Syrie au prétexte de défendre les mausolées chiites. C'est en tout premier lieu le cas des '**Asa'ib Ahl al-Haqq**, dirigés par Qais al-Khaz'ali, mais également de **Harakat Hizbullah al-Nujaba'**, d'Akram al-Ka'bi, des **Kata'ib al-Tayyar al-Risali** de 'Adnan al-Shahmani, des **Quwwat Abu Fadhl al-'Abbas** d'Aws al-Khafaji. Tous ces groupes sont aujourd'hui extrêmement proches de l'Iran, qui les utilise notamment pour contrer l'influence des partisans de Muqtada al-Sadr dans le jeu politique irakien.

Les élites religieuses traditionnelles de la *marja'iyya* disposent quant à elles également de forces propres. C'est par exemple le cas de la Firqat al-'Abbas al-Qitaliyya, qui se trouve aujourd'hui au nord-ouest de Mossoul.

Enfin, depuis 2014, quelques groupes non majoritairement chiites ont décidé de rejoindre le *hashd* ; il s'agit de milices formées par des combattants issus de groupes communautaires minoritaires, notamment dans le nord de l'Irak (par exemple les Kata'ib Babylon de Rayan al-Kildani).

3 – Les milices, acteur clef des recompositions du paysage politique irakien

3.1 – Entre chitisation et irakisation : un nationalisme confessionnel ?

La « résistance islamique », comme préfèrent se qualifier globalement les groupes miliciens, est pensée par la plupart comme une lutte régionale intégrant tous les fronts, du Liban au Yémen, sous l'égide politique du *wali faqih* Khamenei. Ce caractère transnational et confessionnel, en dépit des consignes de la *marja'iyya* de Najaf, est parfois explicitement assumé par les miliciens.

Plus encore, l'affirmation du *hashd* comme acteur incontournable dans la lutte contre l'EI a aujourd'hui des effets sur la reconfiguration des identités politiques dans les zones où ils opèrent. Dans le nord de l'Irak, les victoires enregistrées par les groupes du *hashd* et la promesse de ressources financières, matérielles et symboliques que représente la formation d'une milice sous parrainage iranien conduisent certaines communautés minoritaires, notamment turkmènes et shabaks chiites, à réinvestir leur identité religieuse chiite en s'organisant en groupes armés, contribuant ainsi à redessiner le paysage social de la région selon des lignes confessionnelles.

Le caractère confessionnel et les allégeances transnationales de certaines composantes du *hashd* sont cependant l'objet d'efforts d'atténuation. Le processus d'institutionnalisation des milices s'est en effet doublé d'une volonté d'« irakisation », de la part de l'ensemble des acteurs concernés, qu'il s'agisse des autorités politiques, religieuses ou miliciennes. Il s'agit ainsi, prioritairement, à la fois de dés-iraniser et de déconfessionnaliser l'image de groupes armés perçus pour beaucoup comme « sectaires » et affiliés à l'Iran. C'est dans cette perspective que Haydar al-Abadi s'efforce de ramener le *hashd* sous le commandement de l'État, de limiter les influences iraniennes et de diversifier l'identité religieuse du *hashd*, que ce soit en y incluant des individus non chiites ou des formations paramilitaires déjà constituées, comme les Kata'ib Babylon ou les Unités de protection de la plaine de Ninive, milices censément à majorité chrétienne du nord de l'Irak, ou la Garde de Ninive d'Atheel al-Nujayfi, intégrée au *hashd* fin 2016 sur décision du Premier ministre.

Du côté des milices, ces tentatives de nationalisation des discours ne sont pas neuves : dès 2007, le Conseil suprême pour la Révolution islamique en Irak (SCIRI), conscient du handicap que constituaient ses liens avec l'Iran où il fut fondé, se rebaptise Conseil suprême islamique irakien (ISCI) et abandonne formellement son allégeance à la *marja'iyya* de Khamenei pour celle de Sistani – lui-même critique de la *wilayat al-faqih*. La fatwa de juin 2014 de ce dernier s'inscrit également dans une tentative d'intégrer les groupes armés – et de les y contraindre – dans un imaginaire politique national, relevant d'une mobilisation populaire pour défendre le sol national plutôt que d'un « jihad chiite » régional. Depuis, les différents groupes du *hashd* se sont illustrés par cette volonté de déconfessionnaliser la perception qu'on se fait d'eux, comme en témoigne la transformation du slogan *Labayka ya Husayn* (« À ton service, ô Hussein !), référence explicite à l'imaginaire religieux chiite, en *Labayka ya 'Iraq* (« À ton service, ô Irak !), en mai 2015 pour baptiser la campagne du *hashd* dans le gouvernorat d'Anbar. En mars 2017, Muqtada al-Sadr va jusqu'à réclamer l'interdiction de la participation des milices au processus politique, en demandant leur démobilisation et l'intensification du dialogue avec les sunnites irakiens.

L'articulation de la référence à un imaginaire national commun à l'imaginaire religieux chiite témoigne ainsi du souci de réintégrer, en jouant sur différents niveaux

identitaires, un discours susceptible d'accompagner davantage l'installation des milices dans le champ politique irakien.

3.2 – **Le politique par le milicien**

La milicisation de la vie politique en Irak depuis 2003 et son accélération depuis 2014 ont donné lieu à l'émergence de nouvelles figures d'autorité conjuguant ressources religieuses et prestige militaire. Leur popularité a accru leurs capacités de mobilisation, en particulier au sein des milieux sociaux des banlieues paupérisées à majorité chiite des grandes villes, dont elles se disputent l'adhésion. La vie politique irakienne est d'autant plus tributaire du fait milicien que celui-ci ne s'inscrit pas dans un jeu à somme nulle avec l'État irakien, mais lui est inextricablement lié. Le multipositionnement des acteurs miliciens, à la fois chefs de groupes armés, gouverneurs, députés ou ministres, interdit de penser simplement l'État contre les milices. La violence demeurant la principale ressource de pouvoir, les milices et les alliances passées avec elles deviennent l'enjeu des rapports de force politique. C'est ainsi que Nouri al-Maliki tente de s'appuyer sur les principales formations soutenues par l'Iran pour renverser son successeur après avoir contraint à la démission plusieurs de ses ministres au cours de l'été dernier.

Malgré les efforts du Premier ministre pour les écarter de l'arène politique, les milices sont aujourd'hui plus que jamais lancées dans une opération de conversion de leur légitimité populaire en capitaux politiques, notamment dans la perspective des prochaines élections nationales (puis locales), dont la tenue, prévue pour le printemps 2017 a été repoussée, et ne devrait pas avoir lieu avant un an. Haydar al-Abadi fait aujourd'hui face à de fortes oppositions au sein de sa propre coalition, l'Alliance nationale, où Maliki cherche à le discréditer en insistant sur la nécessité de la participation du *hashd* aux élections.

Au-delà des milices déjà associées à des partis disposant de ministres ou d'élus à l'Assemblée des représentants, les années qui viennent pourraient assister au remplacement d'une partie des élites politiques irakiennes locales et nationales par des leaders miliciens qui préparent d'ores et déjà leur entrée dans le champ politique en développant leurs activités sociales, culturelles et éducatives, sur le modèle du Hezbollah libanais. La quasi-totalité des milices irakiennes dispose aujourd'hui d'un parti politique. L'opportunité est d'autant plus aisée à saisir que la classe politique irakienne se trouve profondément déconsidérée. À l'été 2015, 'Asa'ib Ahl al-Haqq annonce ainsi la création d'unités civiles pour appuyer les demandes des manifestants qui descendent alors en nombre dans les rues des villes irakiennes pour réclamer des réformes politiques. Un an plus tard, la même milice, acquise à la *wilayat al-faqih*

iranienne, propose une « initiative pour une réforme constitutionnelle » pour mettre fin à la corruption politique.

Muqtada al-Sadr est celui qui, jusqu'à présent, est allé le plus loin dans la mobilisation contre les blocs politiques traditionnels. À partir de février 2016, il s'impose comme le leader d'un mouvement de contestation qui, pendant plusieurs semaines, bloque la vie institutionnelle du pays en organisant des *sit-in* sur la place Tahrir à Bagdad. Le mouvement, qui rassemble ponctuellement plus d'un million de manifestants bien au-delà de la base sociale des sadristes – rejoints par exemple par une partie de la jeunesse libérale – réclame notamment la fin du système des quotas confessionnels dans l'attribution de postes de la haute administration, et dénonce les blocs politiques traditionnels perçus comme les principaux acteurs de la corruption du pays.

4 – Conclusion : derrière la *pax militiana*, des guerres à venir ?

Le « retour » massif en Irak des milices à partir de l'été 2014 ouvre une séquence de relégitimation et de reterritorialisation des groupes politico-miliciens chiites. Bien que le processus d'institutionnalisation des milices connaisse quelques succès, le *hashd* traduit une fragmentation du monopole de l'exercice de la violence institutionnelle au profit de groupes armés instruments directs de la politique d'influence régionale iranienne. La mobilisation de la référence nationale par les milices leur permet aujourd'hui de s'imposer de façon croissante dans le champ politique irakien, polarisé par la rivalité entre le Premier ministre et son prédécesseur. Les conflits entre groupes politico-miliciens, s'ils restent atténués – et peu visibles internationalement – par l'actualité de la lutte contre l'EI, n'en demeurent pas moins de plus en plus pressants, et menacent de prendre une tournure autrement plus violente et systématique dans l'Irak qui suivra la libération de Mossoul, sur des lignes idéologiques comme autour d'intérêts politiques et économiques plus locaux.

Au-delà des nouveaux enjeux sécuritaires qui concentrent l'attention internationale et des questionnements sur la future démobilisation des groupes armés, le fait milicien chiite en Irak s'affirme ainsi aujourd'hui comme l'opérateur de nouvelles configurations identitaires et politiques susceptibles de peser lourdement sur l'avenir du pays.